

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20141106-2014_B404-DE
Date de télétransmission : 13/11/2014
Date de réception préfecture : 13/11/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B404

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Fonds d'intervention 2014 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

Le 6 novembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 octobre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à FREGEAC Olivier – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à LAGIER Robert – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque, donne pouvoir à MEÏ Roger

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Hervé FABRE-AUBRESPY donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_03

BUREAU DU 6 NOVEMBRE 2014

Rapporteur : Hervé FABRE-AUBRESPY

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Sports

Objet : Fonds d'intervention 2014 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive – Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la politique sportive de la CPA, la création d'un fonds d'intervention pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive permet de soutenir, depuis 2004, les associations qui organisent des manifestations sur le territoire de la CPA.

Le présent rapport propose de valider l'attribution de 14 subventions à des associations sportives pour un montant de 19 300 Euros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil de Communauté du 6 février 2004 a autorisé la création d'un fonds d'intervention réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive.

La présente délibération a pour objet de poursuivre cette politique en soutenant financièrement les associations qui organisent des manifestations sportives sur le territoire du Pays d'Aix.

Il convient de rappeler les critères d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix, tels qu'adoptés par le Conseil de Communauté dans sa délibération n°2004-A010 du 6 février 2004.

Ainsi pour le fonds d'intervention relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive, il a été décidé d'attribuer une subvention plafonnée à 5.000 € et égale au maximum à 50% du budget prévisionnel.

Les subventions proposées sont détaillées dans le tableau récapitulatif ci-annexé.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2004_A010 du Conseil communautaire du 6 février 2004 relative au fonds d'intervention réservé aux associations pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2014_A140 du Conseil communautaire du 3 juillet 2014 relative à la modification des seuils de mandatement des subventions aux associations ;

VU l'avis de la Commission Sports et Équipements Sportifs en date du 23 octobre 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 14 subventions à des associations sportives telles que présentées dans le tableau récapitulatif ci-joint pour un montant total de 19 300 Euros.
- **AUTORISER** Madame Le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

FONDS D'INTERVENTION RELATIF A LA DIFFUSION ET A L'INITIATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE
Commission Sports du 23/10/2014 - Bureau du 06/11/2014

GU 2014	Manifestation	Association	Date	Nbre Participants	Nbre Spectateurs	Commune Association	Budget	Subvention Sollicitée	Subvention allouée	Discipline	Commune Manifestation	Convention	Subvention N-1
860	Epreuve Sportive Challenge du Pays d'Aix	JOUQUES GENERATION RAID	12/10/14	300	100	JOUQUES	9 584 €	1 500 €	1 500 €	Trail	JOUQUES	Non	1 500 €
948	Course Pédestre	ELAN LAMBESCAIN	08/12/14	500 à 1000	500	LAMBESC	7 900 €	1 500 €	1 500 €	Course Pédestre	LAMBESC	Non	1 500 €
985	Tournoi de judo	ESCL JUDO	Du 14 au 16/03/14	1000	4000	ST CANNAT	6 722 €	1 500 €	1 000 €	Judo	ST CANNAT	Non	1 000 €
990	12ème Cyclo Cross	VELO CLUB ST ANTOINE LA GAVOTTE	Nov. 2014	600	1000	LES PENNES	19 600 €	12 000 €	5 000 €	Cyclisme	LES PENNES	Non	5 000 €
1018	Course des Collines du Berger	COUDOUX OLYMPIQUE	09/02/14	500	Pas indiqué	COUDOUX	5 550 €	1 500 €	1 500 €	Course Pédestre	COUDOUX	Non	1 500 €
1020	Course Nature et Marche Nordique	CLUB SPORTIF PERTUISIEN	30/03/14	400	800	PERTUIS	9 100 €	1 000 €	500 €	Athlétisme	PERTUIS	Non	500 €
1021	Tournois de Basket	CLUB SPORTIF PERTUISIEN	16/03/14 23/03/14 et 13/04/14	100	480	PERTUIS	10 050 €	3 200 €	800 €	Basket	PERTUIS	Non	800 €
1022	Tournoi de Badminton Homologué par la FFBAD	CLUB SPORTIF PERTUISIEN	25 et 26/10/14	650	800	PERTUIS	8 650 €	1 150 €	500 €	Badminton	PERTUIS	Non	500 €
1024	Course Orientation	CLUB SPORTIF PERTUISIEN	27/09/14	pas indiqué	200	PERTUIS	3 050 €	750 €	500 €	Course orientation	PERTUIS	Non	0 €
1025	Tournoi de Tennis de Table	CLUB SPORTIF PERTUISIEN	14/09/14	96	Pas indiqué	PERTUIS	1 500 €	1 000 €	500 €	Tennis de Table	PERTUIS	Non	500 €
1082	Tournoi Open	TENNIS CLUB DU THOLONET	Du 07/06 au 06/07/14	300	1000	LE THOLONET	12 600 €	4 000 €	2 500 €	Tennis	LE THOLONET	Non	2 500 €
1099	Grand Prix des Jeunes du TCA	TENNIS CLUB DE L'ARBOIS	30/06/14	800	2500	CABRIES	19 800 €	3 000 €	1 000 €	Tennis	CABRIES	Non	2 000 €
1198	Stage Hand ball interclubs	ECOLE SPORTIVE DES PENNES MIRABEAU HAND BALL	Du 03/03 au 07/03/14	40	Pas indiqué	LES PENNES	5 000 €	1 000 €	1 000 €	Hand Ball	LES PENNES	Non	1 500 €
1540	35ème édition du tour pédestre	COMITE DES FETES DE PUYLOUBIER	07/09/14	300	Pas indiqué	PUYLOUBIER	6 400 €	1 500 €	1 500 €	Course Pédestre	PUYLOUBIER	Non	1 500 €
TOTAL									19 300 €				

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Fonds d'intervention 2014 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée par la délibération n°2014_A184 du 14 octobre 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



13 NOV. 2014